

14^e rencontre



Lieu : Plateforme Zoom

Date : 13 octobre 2020

Heure : 13h30-15h00

MEMBRES ET SUBSTITUTS DU CONSEIL DU SAINT-LAURENT

Sont présent(e)s :

Siège # 1 : M. Richard Galibois, MRC de Montmagny, municipalité de Berthier-sur-Mer

Siège # 2 : M. André Simard, MRC de L'Islet, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies

Siège # 3 : M. Louis-Georges Simard, MRC de Kamouraska, municipalité de Rivière-Ouelle

Siège # 4 : Mme Ghislaine Daris, MRC de Rivière-du-Loup, municipalité de Cacouna

Siège # 5 : M. Alexandre Truchon-Savard (substitut), Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekuk

Siège # 6 : Mme Virginie Clet-Ortega (par intérim dans l'attente de la future nouvelle Directrice générale), Conseil Régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

Siège # 7 : Mme Manon Ouellet, OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup

Siège # 8 : M. François Lajoie, OBV de la Côte-du-Sud

Siège # 9 : M. Jean Saint-Pierre, Office du tourisme de la MRC de L'Islet

Siège # 13 : Mme Chantale Dubé, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et du BSL

Siège # 14 : M. Patrice Fortin, Ferme Capinoise

Siège # 16 : Mme Solange Morneau, Co-Eco

Siège # 17 : M. Grégoire Martin, Coopérative Mille Lieux

Siège # 18 : Mme Marylène Ricard, Bureau d'Écologie Appliquée

Siège # 19 : Mme Esther Blier, Réseau d'observation de mammifères marins

Siège # 20 : M. Guillaume Dufour (substitut), Cégep de La Pocatière

Siège # 24 : Mme Gisèle Perrault, Citoyenne riveraine, Rivière-du-Loup

Sont absent(e)s :

Siège # 10 : M. Isabelle Côté, Tourisme Bas-Saint-Laurent

Siège # 11 : Mme Catherine Plante, MRC de Montmagny

Siège # 12 : vacant

Siège # 15 : vacant

Siège # 21 : M. Jérôme Cantin, Croisières AML

Siège # 22 : M. Simon Lord, Marina de Montmagny

Siège # 23 : vacant

ÉQUIPE DE COORDINATION

Sont présentes :

Julie Guillemot, coordonnatrice TCR

Cécile Régazzi, coordonnatrice-adjointe TCR

1. Mot de bienvenue et tour de table

Julie Guillemot et Cécile Régazzi, équipe de coordination de la TCR, assurent l'animation de la réunion. Julie souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Un tour de table est effectué puisque certaines personnes sont nouvellement arrivées au sein du Conseil du Saint-Laurent.

Mme Virginie Clet-Ortega, chargée de projet pour le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, remplace par intérim la future nouvelle directrice générale, Mme Josée Breton, qui entrera en poste le 2 novembre prochain. Mme Clet-Ortega lui fera un suivi de la rencontre du Conseil.

Mme Solange Morneau annonce le renouvellement de son contrat pour Co-éco, pour une durée d'1 an.

2. Lecture de l'ordre du jour

Julie procède à la lecture de l'ordre du jour et précise la modification du point 6 « Présentation d'une fiche synthèse sur l'adaptation aux changements climatiques (Ouranos) » par « Quelques informations sur l'adaptation aux changements climatiques ».

Aucun sujet de discussion n'est ajouté par les membres au point Varia qui demeure ouvert.

3. Compte-rendu de la rencontre du 17 juin 2020

Le compte-rendu de la dernière rencontre est parcouru dans ses grandes lignes et Julie demande si tout est correct pour les membres. Gisèle Perrault signale une faute de frappe p.11 : « mais » au lieu de « mai ».

4. Conseil du Saint-Laurent

4.1. MELCC

Julie explique que la TCR dépend de la Direction de la Gestion intégrée de l'eau du Ministère du développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Mme Françoise Bruaux (Directrice du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire) a communiqué avec la direction pour savoir quand l'entente de renouvellement (2021-2024) allait être signée. Pour l'heure, il n'y a pas eu de réponse. Si l'entente n'est pas signée avant mars 2021, l'équipe de coordination sera temporairement au chômage.

4.2. Suivi au niveau des sièges

Julie donne quelques explications au niveau des sièges à pourvoir.

- Nomination par collège électoral :
 - **Poste 12** (Patrimoine et culture)
 - **Poste 15** (Milieu des affaires d'économie sociale secteur ouest)
 - **Poste 23** (Usagers)

- Nomination par voie de résolution :
 - **Poste 5** (Première Nation Wolastoqiyik Wamspekek) : M. Richard Bélanger (Chef Conseiller élu) / 2 substituts Bruno Thériault (DG RN) et Alexandre Truchon-Savard (Coordonnateur aux consultations et accommodements)
 - **Poste 6** (Conseil régional de l'environnement du territoire) : en attente de la nouvelle nomination à la direction du CRECA

- Postes de substitut :

Deux postes n'ont pas de substitut et deux postes ont le même substitut. Idéalement, pourvoir les postes de substitut pour les postes 16, 17 et 11 (ou 1).

- **Poste 16** (Milieu des affaires d'économie sociale secteur est) - Mme Solange Morneau

- **Poste 17** (Milieu des affaires d'économie sociale de toutes provenances) - M. Grégoire Martin
- **Postes 1** (MRC de Montmagny) et **11** (Patrimoine et culture) occupés par M. Daniel Racine

5. Que se passe-t-il sur le territoire ?

5.1. Équipe de coordination TCR

5.1.1. Travail sur l'ajustement du PGIR

Julie rappelle que le ministère nous a demandé la révision du PGIR au cours de l'hiver 2019. Le travail qui est demandé est de définir des objectifs mesurables en lien avec le diagnostic régional et pour lesquels des acteurs régionaux s'engagent à porter des actions. Pour mesurer ces objectifs, il faut fournir des indicateurs facilitant le suivi. Julie ajoute également que le ministère précise petit à petit le rôle que doit tenir la coordination. Nous savons à présent qu'elle ne peut pas être porteuse d'action.

Une fois le plan déposé, le rôle de la coordination sera d'en faire le suivi (plan de suivi) et de mobiliser les acteurs régionaux (plan de mobilisation).

Un exemple est donné à propos de l'enjeu « Qualité de l'eau et contamination » (QEC)

- **Problème identifié** : Les déchets le long des berges
- **Objectif** : Nettoyer annuellement les berges du fleuve accessibles
- **Indicateur** : Nombre de km nettoyés par année
- **Porteurs** : OBNL env. (OBV, ZIPSE, Défis 1 000 tonnes), municipalités avec comité de citoyens
- **Rôle de la coordination TCR** : collecter les informations sur le nombre de km nettoyés (suivi) et mettre en valeur les efforts des différentes organisations (mobilisation)

Julie fait ensuite le point sur l'avancement du travail :

Ressources et écosystèmes

- 2 rencontres (juin et juillet)
- Ajustement suite aux commentaires de l'équipe de coordination de la Direction de la Gestion intégrée de l'eau du MELCC
- 3^e rencontre à prévoir

Accès au fleuve et marinas

- 2 rencontres (septembre)
- 3^e rencontre : 20 octobre
- Enjeu marinas et quais : Rencontre à prévoir avec le sous-groupe

Qualité de l'eau et contamination

- 2 rencontres (septembre et octobre)
- 3^e rencontre : 5 novembre
- Travail spécifique sur l'enjeu agricole à prévoir

Érosion et submersion côtière

- 1 rencontre (octobre)
- 2^e et 3^e rencontres à déterminer (sondages Doodle envoyés)

Julie poursuit sur un des défis rencontrés par l'équipe de coordination, la mobilisation du milieu municipal, et demande aux membres du conseil s'ils auraient une stratégie à proposer.

Pour atteindre le milieu municipal, Julie propose d'extraire les points du plan d'action visant le milieu municipal et d'organiser une rencontre courant décembre. L'avis est demandé aux membres du Conseil.

M. André Simard : une rencontre spécifique avec les municipalités permettrait un travail d'appropriation par les acteurs municipaux et favoriserait le partage, notamment auprès des conseils de MRC.

M. Richard Galibois : aimerait avoir davantage d'exemple d'enjeux « municipaux » que ceux liés aux eaux usées et déversements. Julie en donne quelques exemples.

M. Louis-Georges Simard : en accord avec l'idée de fournir une liste d'enjeux quand la rencontre va avoir lieu. Suggère également 2 étapes : 1/rencontre acteurs municipaux du Conseil ; 2/sensibiliser le reste des municipalités. Bonne idée, mais difficilement réalisable avant décembre avec la charge de travail actuelle.

Mme Ghislaine Daris : renchérit sur l'intérêt d'aller à la rencontre de chaque municipalité puisque chacune vit différemment les problèmes en citant l'érosion comme exemple.

Après ces échanges, Julie propose de mettre dans un document tous les aspects municipaux, pour chacun des 4 enjeux, et de l'envoyer au petit groupe municipal du Conseil du Saint-Laurent. Et ensuite, une rencontre sera organisée. **Pour ce qui est d'avoir un suivi auprès de toutes les municipalités, cela impliquera très probablement de déplacer le dépôt du PGIR à janvier 2021.**

Julie poursuit avec le calendrier probable des prochaines semaines :

- ✓ **Novembre**
 - Finaliser les 4 sections Portrait-Diagnostic (une par enjeu)
- ✓ **Décembre**
 - Finaliser les 4 plans d'action
 - Finaliser les 4 plans de suivi
 - Approbation par le Conseil du Saint-Laurent

Pour clore le point sur la révision du PGIR, on propose une rencontre du Conseil en décembre prochain pour que les membres approuvent les documents avant l'envoi au ministère.

5.1.2. Projet relance de la Route Bleue

Cécile rappelle l'objectif du projet qui est de trouver une structure de gouvernance pérenne pour la portion Sud de l'Estuaire (Bas-Saint-Laurent).

Le 28 octobre 2020, une rencontre de réflexion aura lieu sur la relance de la Route Bleue, organisée par l'URLS du Bas-Saint-Laurent en partenariat avec Canot-kayak Québec et le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire.

5.1.3. Suivi Aire Marine Protégée (AMP) de l'Estuaire

En septembre dernier, le gouvernement du Québec a fait l'annonce de la mise en place de réserves de territoires aux fins d'aires protégées (RTFAP) dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, et ce, en attente du statut d'Aire Marine Protégée (AMP).

Cécile en profite pour demander au Conseil, si certains membres avaient d'autres informations depuis. Pas d'éléments nouveaux à ce jour.

Si toutefois le Conseil avait des questions, il est toujours possible de contacter Virginie Galindo : aires.marines@environnement.gouv.qc.ca

5.1.4. Ateliers sur les plantes comestibles de bord de mer

Cécile présente le projet d'ateliers sur les plantes comestibles de bord de mer en lien avec le plan d'actions pour l'enjeu *Ressources et écosystèmes* dont l'objectif est : « *Encadrer les pratiques émergentes comme la cueillette des algues et des plantes du littoral* », avec comme action : « *Développer des outils de sensibilisation et d'encadrement des pratiques de récolte de plantes de bord de mer et autres activités émergentes* ». Un atelier était initialement prévu lors du Forum de mai 2020, annulé en raison de la situation sanitaire.

Plusieurs acteurs ont été approchés pour sonder leur intérêt à participer à ces ateliers. À ce jour, ces personnes ont toutes répondu favorablement. Les acteurs sont les suivants : cueilleuses / cueilleurs, BEA, Cégep de La Pocatière, Biopterre, Manger notre Saint-Laurent, Association pour la Commercialisation des Produits Forestiers Non Ligneux (ACPFNL), Parc de la Rivière Mitis, Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag, ministères.

Le projet est coordonné par Cécile avec Jean-Étienne Joubert (Comité ZIPSE) pour son expertise botanique, et Julie.

L'équipe de coordination et Jean-Étienne se sont rencontrés le 29 septembre dernier pour établir un plan de match dans l'organisation des ateliers. Il est prévu de tenir un premier atelier dans le courant de novembre avec les cueilleuses et cueilleurs. L'objectif sera de faire un état des lieux des pratiques de chacun et des problématiques rencontrées. Deux autres ateliers devraient avoir lieu durant l'hiver, réunissant tous les acteurs. L'objectif général, mais qui reste à valider lors des ateliers, est de produire un guide de bonnes pratiques (format PDF et peut-être version papier) qui pourrait être diffusé dans les municipalités, MRC, offices du tourisme, etc. Julie et Cécile ont eu une rencontre durant l'été avec le collectif Manger notre Saint-Laurent. Il a été évoqué de produire également des capsules vidéo sur les plantes comestibles. Cela demande du financement pour avoir des vidéos de qualité. À suivre comme action possible en 2021.

Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire pourrait être porteur du projet avec potentiellement un autre porteur comme l'ACPFNL. Pour le financement, quelques pistes sont déjà inscrites : PIC, MAPAQ, Fonds vert, MESI / RSTM, etc.

Le Conseil soulève la question de la communication envers les membres pour être informés de la progression du projet. L'équipe de coordination trouve la remarque pertinente. **Elle s'engage à tenir informés les membres du Conseil quant aux dates des ateliers, suivi post-ateliers, etc. par courriels.**

5.1.5. Forum : Quelle stratégie ?

Le Forum de mai 2020 ayant été annulé et étant donné le contexte lié à la pandémie qui rend encore les prochains mois incertains pour tenir un forum en présentiel, l'équipe de coordination s'interroge et demande aux membres leur avis et leurs recommandations pour alimenter sa réflexion dans l'organisation d'un forum virtuel d'ici mars 2021.

Deux options sont présentées au Conseil :

- Un forum concentré dans le temps (1 ou 2 jours)
- Un forum réparti dans le temps en visant un public cible par atelier ou conférence. Exemple : en février (2 ou 3 activités sur l'adaptation aux changements climatiques) et en mars (2 ou 3 activités sur l'Aire Marine Protégée ou les plantes de bord de mer ou les accès au fleuve)

Une courte discussion porte sur la pertinence d'aborder les enjeux des accès au fleuve et de la gestion des conflits que peuvent occasionner certaines pratiques (camping sauvage, ...).

De manière globale, les membres penchent pour la deuxième formule. Quant au contenu des activités ou conférences, il est suggéré de favoriser les thèmes des dossiers que la TCR souhaite stimuler et susciter ainsi l'intérêt des gens.

Un forum sous forme de courts ateliers ou conférences ponctués dans le temps est donc approuvé par tous. L'équipe de coordination va travailler dès à présent à la prévision d'un calendrier et va commencer à définir les lignes directrices pour les thèmes qui seront abordés. Julie et Cécile tiendront informés les membres par courriel de l'évolution du dossier.

5.1.6. Vous mettre en valeur

Cécile rappelle aux participants un projet qui a été abordé lors de la dernière rencontre du Conseil. Inspiré du Comité ZIP des Iles-de-la-Madeleine, il s'agit de présenter les membres / organismes composant le Conseil du Saint-Laurent sous forme de portraits qui seraient diffusés sur les réseaux sociaux. L'objectif est de mettre en valeur la contribution des membres au fonctionnement du Conseil du Saint-Laurent et mieux faire connaître ce dernier à un plus large public.

Ce projet est toujours d'actualité, mais étant donné la charge de travail de la coordination, avec notamment la révision du PGIR, on prévoit de le reporter après le dépôt du PGIR.

5.2. Dans les organisations du territoire (tour de table)

Julie et Cécile prennent des nouvelles des membres du Conseil et de leurs organisations respectives.

Pour le Bureau d'Écologie Appliquée (BEA), Marylène Ricard, qui coordonne le Comité sur l'éperlan arc-en-ciel pour la population du sud de l'estuaire, nous informe qu'avec la Covid-19 le travail est un petit peu ralenti, mais le Comité prévoit de se rencontrer le 1^{er} décembre prochain. Par ailleurs, le 1^{er} octobre, le BEA a fait un dépôt de demande de financement auprès de la Fondation de la Faune du Québec ainsi qu'au Programme de soutien régional des enjeux de l'eau (PSREE), et pour lequel la coordination de la TCR avait produit une lettre de soutien. Cela concerne l'évaluation de la productivité d'une nouvelle frayère à éperlans dans la rivière Trois Saumons (Saint-Jean-Port-Joli). Le projet a de bonnes chances d'être financé et un inventaire aura alors lieu au prochain printemps.

Marylène termine par un projet en collaboration avec l'OBAKIR et financé par Environnement et Changement climatique Canada dont l'objectif est de délimiter les colonies de phragmites dans les marais côtiers (Saint-Roch-des-Aulnaies / Trois-Pistoles) par photo-interprétation. Pour cette année, quelques sites en particulier ont été ciblés et un premier rapport devrait être rendu au 31 mars 2021.

Un des membres demande si les MRC sont au courant du projet. Il semblerait que seuls des organismes (ZIP, OBV, ministères) aient été interpellés, mais pas encore les municipalités et les MRC. Il serait peut-être pertinent qu'une communication soit faite à propos du démarrage de ce projet auprès des MRC concernées. **Marylène et Manon prévoient d'en discuter rapidement et faire un petit envoi information aux MRC.** Un membre ajoute que l'information pourrait même être aussi partagée à l'ensemble du Conseil du Saint-Laurent. Cela peut donner des idées à d'autres organismes ou municipalités et être un levier de démarrage de projet. Pour la TCR, l'équipe de coordination peut également relayer l'information dans l'infolettre et la page Facebook du Conseil. En communiquant ce genre d'information à un plus large public, on montre ainsi ce qui se passe sur le territoire de la TCR.

Alexandre Truchon-Savard (Coordonnateur aux consultations et accommodements - Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekuk) nous informe que la Première Nation a déposé une demande auprès du MPO pour un projet sur l'habitat du poisson (concernant davantage les eaux intérieures) avec un volet partage et communication auprès du grand public. La première année financière débiterait en mars 2021.

Pour ce qui est du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, les projets de restauration (Isle-aux-Grues, Rivière-Ouelle et Saint-André-de-Kamouraska) sont toujours en cours. On informe par ailleurs les participants que la 2^e édition du guide « Restauration et aménagement du littoral » est à présent disponible au téléchargement en version PDF : <https://www.zipsud.org/wp-content/uploads/2020/07/Guide-des-Bonne-pratique-2ed.pdf>. Une version papier est également disponible. Les membres du Conseil sont invités à signaler leur intérêt pour cette version et le nombre d'exemplaires désirés pour diffuser dans leurs milieux.

6. Quelques informations sur l'adaptation aux changements climatiques

Julie informe le conseil qu'un symposium (virtuel) est proposé par Ouranos, du 26 octobre au 6 novembre 2020 (Programmation : <https://www.fourwav.es/view/1349/customtab1009/>).

Par ailleurs Ouranos, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de la Sécurité publique (MSP) ont produit des fiches synthèses régionales pour outiller les municipalités dans leurs démarches d'adaptation aux changements climatiques : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/lutte-contre-les-changements-climatiques/fiches-syntheses-regionales-dadaptation-aux-changements-climatiques/>. Une fiche concerne notamment les régions du Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches.

Ouranos a aussi produit des fiches pour certains secteurs d'activités comme par exemple le tourisme fluvial et côtier : <https://www.ouranos.ca/publication-scientifique/Fiche-fluvial.pdf>.

Pour terminer, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a produit un outil : [Il faut s'en parler : Un guide de discussion pour les gouvernements locaux sur l'adaptation aux changements climatiques](#). Cette ressource a été conçue pour aider le personnel municipal à parler aux décideurs et aux élus de l'adaptation aux effets locaux des changements climatiques.

7. Présentation d'un projet sur la moule bleue et sa consommation

Julie présente un projet de maîtrise en santé publique de Madame Marie-Claude Lefebvre (marie-claude.lefebvre.2@ulaval.ca) portant sur la moule bleue et sa consommation. La question de départ est : quelles seraient les étapes permettant de collecter des moules bleues sur l'estran pour une consommation personnelle ? Pour ce faire, Mme Lefebvre a élaboré un arbre décisionnel qui synthétise l'information associée aux étapes avant l'ouverture d'un site d'autocueillette. Cet arbre se trouve en annexe du présent compte-rendu. Ce projet a été élaboré en réponse à une demande venant de membres de la Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekwik.

Alexandre Truchon-Savard mentionne qu'une évaluation des stocks devrait être faite pour le secteur de Métis-sur-Mer (en collaboration avec la Chaire de recherche Littoral de l'université Laval) et demande aux membres de la table de lui signaler la présence de stocks importants de coquillages s'ils en connaissent l'existence.

<https://mangnotrestlaurent.com/2020/06/19/cueillette-interdite-les-defis-de-lautocueillette-de-moules-bleues-sur-les-rives-du-saint-laurent/>

8. Varia

Rien n'est ajouté.

9. Date de la prochaine rencontre

Prévue pour décembre 2020 (approbation de la révision du PGIR avant l'envoi au MELCC)

10. Fin de la rencontre

La rencontre se termine à 15h30

Rédaction du compte-rendu : Cécile Régazzi

Suivis à faire d'ici la prochaine rencontre

Par les participants :

- Pourvoir les postes de substitut pour les postes 11 (ou 1), 16 et 17 (2021)
- Informer la coordination s'il semble pertinent de diffuser une activité aux membres du Conseil (voir point modèle de communication ci-dessous)
- Transfert d'information du BEA et de l'OBAKIR vers les municipalités / MRC et vers les membres du Conseil du Saint-Laurent pour le projet de photo-interprétation des colonies de phragmites dans les marais côtiers

Par l'équipe de coordination :

- Réfléchir à un modèle de communication interne pour informer les membres du Conseil (et leurs substituts) du suivi des dossiers : par exemple, courriel à l'interne 1 fois / mois, etc.
- Penser à une façon de valoriser et de mobiliser les municipalités (selon les dossiers)
- Suivi des demandes du Guide de restauration et aménagement du littoral, version papier, et envoi des exemplaires
- Travailler sur la programmation d'un forum virtuel et en faire le suivi auprès des membres

Annexe : Arbre décisionnel pour l'ouverture d'un site d'autocueillette de moules bleues

Étapes à suivre pour l'ouverture d'un site d'autocueillette de moules bleues (*Mytilus edulis*) dans le fleuve ou l'estuaire du Saint-Laurent



